

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 UCCLE

V/Réf : U14/F° 017
16-41395-2013
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.320/s.548
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Avenue des Statuaires, 13.

Mise en peinture des façades, remplacement des châssis et de la porte de garage, démolition et construction d'une annexe en façade arrière.

Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS.**

En réponse à votre lettre du 8 janvier 2014, en référence, reçue le 8 janvier, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 janvier 2014.

La demande concerne une maison qui se situe dans la zone de protection de la maison Génicot, sise 22 avenue Kamerdelle.

Les travaux portent notamment sur la démolition d'une véranda construite en infraction et la construction d'une nouvelle annexe en façade arrière, peinte en gris anthracite clair et foncé. Les façades en briques jaunes seraient repeintes en gris beige. Les châssis en bois et la porte de garage seraient remplacés par de nouveaux châssis et porte en aluminium de couleur anthracite.

La CRMS n'a pas d'objection quant au remplacement de la véranda par une nouvelle annexe construite en dur. Par contre, elle estime que le choix de la couleur anthracite n'est pas judicieux. De manière générale, elle préconise en effet des tons clairs qui présentent un coefficient de réflexion suffisant (de l'ordre d'au moins 70%).

La Commission estime par ailleurs que le choix des châssis en aluminium ne constituerait pas non plus une amélioration pour la qualité de la maison. Elle préconise des châssis en bois à double vitrage. S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation d'autres remarques qu'appellerait la demande.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO

Secrétaire

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. S. Plompen (+ par mail MM. S. Plompen, Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.

M.-L. ROGGEMANS

Présidente